

**RENOUVELLEMENT DE
L'ENGAGEMENT DE
TRIOMPHE SECURITE AU
PACTE MONDIAL**

&

**COMMUNICATION SUR LES
PROGRES REALISES
DANS L'INTEGRATION DES
DIX PRINCIPES DU PACTE
MONDIAL**

Paris, le 21 novembre 2017

Objet : Déclaration de renouvellement de l'engagement au Pacte Mondial

Nous sommes heureux de vous confirmer notre soutien continu aux dix principes du Pacte mondial et renouveler ainsi notre engagement du mois de décembre 2015.

Nous exprimons par la présente notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, et ses opérations quotidiennes. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable.

Vous trouverez ci-joint notre communication sur le progrès (COP) qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial sur la période 2015- 2016.

Vous renouvelant l'assurance de notre engagement, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Secrétaire Général, nos très respectueuses salutations.

Droits de l'Homme



Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme

Depuis 2015 TRIOMPHE SECURITE a mis en place des actions concrètes de sensibilisation visant à promouvoir la protection des droits de l'homme et plus spécifiquement à réduire le harcèlement.

Cela s'est traduit concrètement par :

Cible 1 : code de conduite entreprise.

Objectif cible 1 : formaliser le code de bonne conduite entreprise

Réalisation :

Code de conduite rédigé, et connu par toutes les personnes décisionnaires du groupe.

Cible 2 achat durable

Objectif cible 2 : charte des achats durables

Réalisation :

Rédaction de la charte d'achats durable, signé par les fournisseurs stratégiques de l'entreprise.

Normes internationales du travail



Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.



Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.



Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.



Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Élimination de toute discrimination

Depuis 2015 TRIOMPHE SECURITE a mis en place des actions concrètes de sensibilisation visant à éliminer toute discrimination.

Cela s'est traduit concrètement par :

Cible 1 : Rédaction des procédures d'embauche intégrant tous les cas de figures pouvant être rencontrés au quotidien, afin d'assurer l'embauche de tous.

Objectif 1 cible 1 : Procédure intégration collaborateur étranger

Objectif 2 cible 1 : Procédure intégration collaborateur Handicapé

Réalisation :

Les procédures sont rédigées et appliquées par toutes les agences du groupe.

Bilan RSE

Environnement



Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.



Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Politique de remplacement de la flotte automobile.

Depuis 2015, TRIOMPHE SECURITE a mis en place une politique de renouvellement du parc automobile visant à réduire l'impact de ses déplacements sur l'environnement.

Cela s'est traduit concrètement par :

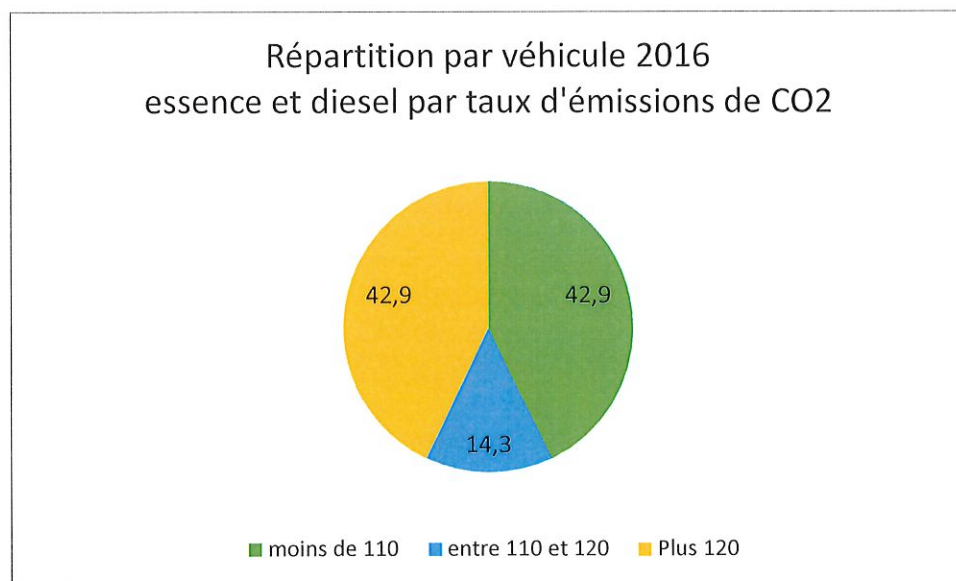
Cible 1 : La prise en compte des taux de rejets de CO2 dans le choix de l'acquisition de ses véhicules.

Objectif cible 1 : 50% du parc de véhicule est composé de véhicule émettant moins de 110 g de CO2 pour 100 km

Cible 2 : La mise en avant dans les propositions clients de l'utilisation d'un véhicule électrique pour le déplacement des agents sur site, ou entre les sites.

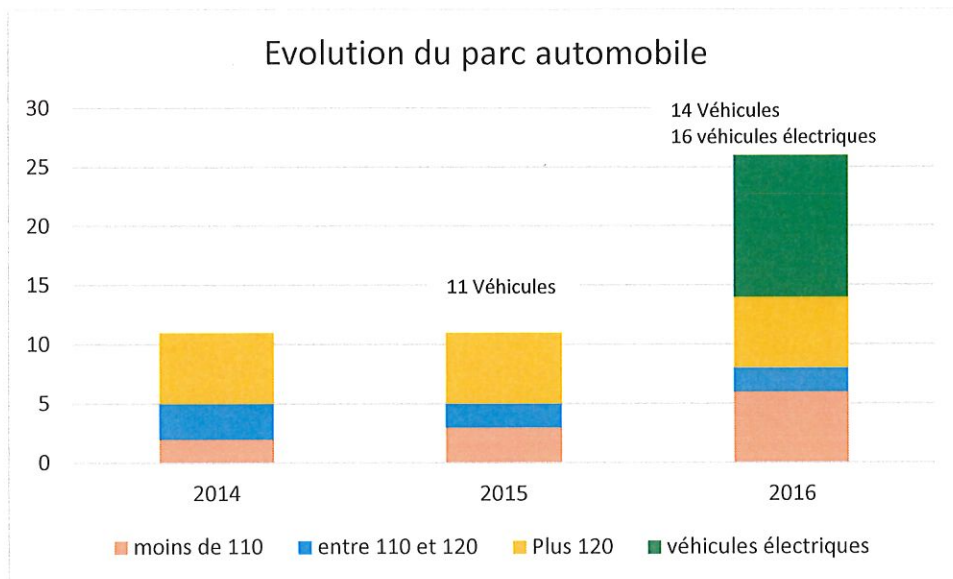
Objectif cible 2 : mettre en service plus de 10 véhicules électriques

CIBLE 1 : TAUX DE REJET DE CO2



Cible 1 : L'objectif de 50% du parc de véhicule rejetant moins de 110g de CO2 est presque atteint si l'on prend le périmètre « véhicules essence et diesel ».

Plus de 60 % en intégrant le parc de véhicule électrique acheté sur 2016



CIBLE 2 : VEHICULE ELECTRIQUE

Objectif atteint car 12 véhicules électriques ont été achetés courant 2016 et mis en place sur des sites clients

M. NAHRA
Président

TRIOMPHE SÉCURITÉ

182 Rue de Vaugirard - 75015 PARIS
Tél: 01 48 24 27 72 - Fax: 01 48 24 27 97
Siret: 478 951 080 - APE 8010Z